

LA PRESSE



FRANCIS VAILLES
PARADIS FISCAL:
LE CAS DE L'EX-PDG
DE STEINBERG
PAGE 5



IMMOBILIER COMMERCIAL
LAC-MIRABEL:
POURSUITE DE 53 MILLIONS
PAGE 3

AFFAIRES

GRANDE ENTREVUE
UNE PRÉSENCE
GLOBALE
PAGES 2 ET 3



Pierre Beaudoin,
PDG de Bombardier

↓ **S&P TSX**
12 337,59
-143,78 (-1,15%)

↓ **S&P 500**
1588,85
-4,52 (-0,28%)

↓ **DOW JONES**
14 865,06
-0,08 (0,00%)

↓ **PÉTROLE**
91,29 \$US
-2,22 \$US (-2,37%)

↓ **DOLLAR**
98,64
-0,30 ¢US

IMPÔTS

COMMENT CAPTURER

LE MAXIMUM DE CRÉDITS

▶ IL NE VOUS RESTE PLUS QUE 17 JOURS

UN MAXIMUM DE DÉDUCTIONS

ARGENT ÉPARGNÉ: 143 \$

▲ C'EST VOTRE TOUR

GRAMMOND EN PAGES 6 ET 7

ILLUSTRATION JEAN-MARC CHARRON-AUBIN, LA PRESSE

CONÇUS POUR INSPIRER.



Le tout nouveau
RONDO 2014

Le nouveau
SORENTO 2014

L'**OPTIMA** 2013

La toute nouvelle
FORTE 2014

Chez Kia, nous concevons nos véhicules à partir de ce qui nous inspire. Qu'il s'agisse d'un complet italien à la coupe impeccable pour l'Optima, de la technologie dernier cri pour la toute nouvelle Forte, du confort luxueux pour le nouveau Sorento ou du mode de vie des familles d'aujourd'hui pour le tout nouveau Rondo. Pourquoi cela? C'est bien simple. Pour que nos voitures vous inspirent vous aussi. Explorez les nouveaux modèles Kia sur kia.ca.

Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.



Le pouvoir de surprendre

LA PRESSE AFFAIRES

PIERRE BEAUDOIN, PDG DE BOMBARDIER

Une entreprise et une présence



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE

GRANDE ENTREVUE

Le mois de juin marquera une étape importante dans la vie de Pierre Beaudoin qui célébrera alors sa cinquième année comme PDG de Bombardier, entreprise fondée par son grand-père. Durant le même mois se déroulera le vol inaugural de la toute nouvelle génération d'appareils commerciaux CSeries, projet qu'il a initié à l'époque où il était président de Bombardier Aéronautique et qu'il a officiellement lancé il y a cinq ans.

Bombardier est devenue au fil des ans la plus importante multinationale industrielle québécoise. Présente dans une trentaine de pays où elle exploite plus de 70 usines avec un effectif de 72 000 employés, elle est le plus important fabricant de matériel de transport sur rail et le troisième fabricant d'avions du monde.

«La diversité, c'est ce que j'aime de mon travail. J'aime les produits techniques, les procédés d'ingénierie complexes et les enjeux technologiques. Tout comme j'apprécie beaucoup établir des stratégies pour résoudre des enjeux commerciaux et tout ça, à l'échelle de la planète.

«Là, on vient de travailler sur la CSeries durant cinq ans pour créer un tout nouveau



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

«La diversité, c'est ce que j'aime de mon travail. J'aime les produits techniques, les procédés d'ingénierie complexes et les enjeux technologiques. Tout comme j'apprécie beaucoup établir des stratégies pour résoudre des enjeux commerciaux et tout ça, à l'échelle de la planète», dit Pierre Beaudoin, PDG de Bombardier.

produit qui aura une durée de vie de production d'au moins 20 ans. Il faut partir en définissant clairement une stratégie pour gagner», explique Pierre Beaudoin.

Bombardier, qui a des clients dans bien des pays – tant dans le secteur du rail que dans celui de l'aéronautique –, a été obligée de diversifier géographiquement l'implantation de ses usines

ou ses alliances avec des fournisseurs stratégiques.

«On essaie toujours de maximiser notre présence internationale en profitant des chaînes de valeur qu'on établit aux quatre coins du monde.

«Ainsi, pour la réalisation de deux gros contrats de wagons de métro pour New York et San Francisco et malgré la contrainte de 60 %

de contenu américain, on a mis nos usines mexicaines et chinoises à contribution tout comme notre centre de design de Saint-Bruno», expose le PDG.

Il y a un an, jour pour jour, Bombardier inaugurerait une nouvelle usine de fabrication de véhicules monorail à Sao Paulo, au Brésil, où elle assemble 378 wagons pour la mégapole brésilienne. Cette

usine desservira maintenant tout le marché de l'Amérique du Sud.

«On s'implante là où les marchés sont porteurs. Au Brésil et en Amérique du Sud, il y a des besoins énormes pour le transport collectif.

«Ça fait 20 ans qu'on est installés en Chine. On est rendus avec 4000 employés dans le secteur ferroviaire, mais il faut savoir que, d'ici

«Tout ce que vous pouvez imaginer est vrai.»

— PABLO PICASSO



GRAMERCY
RÉSIDENCES

LE LUXE BIEN PENSÉ
41 CONDOS HAUT DE GAMME
LIVRÉS 100% BRUT

UNITÉS À PARTIR DE 350\$ LE PI²

BUREAU DES VENTES MAINTENANT OUVERT

1950, RUE SHERBROOKE O.
QUARTIER DES GRANDS JARDINS
MONTRÉAL, QUÉBEC

MARIE SICOTTE ET
JEANNIE MOOSZ
GROUPE SUTTON CENTRE-OUEST INC.

EN SEMAINE 11 H - 16 H
& FIN DE SEMAINE 12 H - 17 H
OU SUR RENDEZ-VOUS

GRAMERCYRESIDENCES.CA
514 974 0974

RBQ NO: 5637-0554-01

Dollarama Jusqu'à 80 nouveaux magasins prévus en 2013

Le détaillant à bas prix Dollarama prévoit continuer son expansion en 2013 en ouvrant jusqu'à 80 magasins au cours de l'année, notamment en profitant des difficultés des magasins de la chaîne The Bargain Shop.

Le chef de la direction de Dollarama, Larry Rossy, a indiqué hier qu'il gardait à l'œil certains des emplacements du détaillant en difficulté, qui pourrait fermer 64 magasins de petits villages dans le cadre de sa restructuration judiciaire.

«Ils détiennent des emplacements que nous pourrions vouloir», a affirmé M. Rossy au cours d'une téléconférence avec des analystes pour discuter des résultats financiers de son quatrième trimestre.

L'entreprise a haussé son dividende trimestriel de 3 cents, à 14 cents l'action, après avoir affiché une augmentation de son bénéfice supérieure à celle qui était attendue par les analystes.

Dollarama a enregistré un profit de 77,1 millions ou 1,04 \$ par action, au trimestre clos le 3 février,

comparativement à 63,6 millions, ou 84 cents par action, un an plus tôt.

Les ventes, aidées par le fait que le dernier trimestre comportait une semaine de plus que l'an dernier et par l'ouverture de nouveaux magasins, se sont chiffrées à 561,9 millions, comparativement à 468,7 millions l'an dernier. Les ventes des magasins ouverts depuis au moins un an ont avancé de 4,6 %.

En excluant les éléments non récurrents, l'entreprise affiche un bénéfice de 1,06 \$ par action, comparativement à 84 cents par action l'année précédente.

Les analystes s'attendaient à un bénéfice ajusté de 1,02 \$ par action et à des revenus de 546,33 millions, selon les estimations compilées par Thomson Reuters.

Dollarama compte 785 magasins au pays et offre une gamme de produits coûtant jusqu'à 3 \$.

L'action de Dollarama a avancé de 3,59 \$, ou 5,6 %, à 68,23 \$ hier à la Bourse de Toronto.

— La Presse Canadienne

États-Unis

Les ventes au détail reculent

Les ventes au détail ont nettement reculé aux États-Unis en mars, sans pour autant effacer totalement les effets de leur forte progression de février, selon des chiffres publiés hier à Washington par le département du Commerce.

L'indice des ventes des détaillants et des restaurants établi par le Département a baissé de 0,4 % par rapport au mois précédent en données corrigées des variations saisonnières et des jours

ouverts, alors que la prévision médiane des analystes le donnait stable.

C'est son recul le plus fort en neuf mois. Les données officielles montrent que l'indice, qui n'est pas corrigé des variations de prix, a pâti de la baisse de ceux de l'essence et du recul des ventes de voitures (-0,6 %), secteur soumis à des fluctuations fortes d'un mois sur l'autre.

— Agence France-Presse

Grèce Arrestation d'un présumé trafiquant d'or

La brigade financière grecque, Sdoe, a arrêté un ressortissant allemand accusé d'avoir tenté d'exporter illégalement du pays 425 kg d'argent et 7 kg d'or, bradés par des Grecs endettés.

L'homme, qui doit être déféré en procédure de flagrant délit devant le parquet d'Athènes, possédait aussi 293 435 euros en liquide, que les

enquêteurs ont saisis avec les métaux précieux, a précisé un communiqué du ministère des Finances.

Le trafic était alimenté par un magasin fonctionnant dans le centre d'Athènes et rachetant bijoux et objets précieux à des Grecs paupérisés par la crise économique et quatre ans d'austérité.

— Agence France-Presse

mondiales



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

« Il faut savoir que, d'ici 15 ans, 100 nouvelles villes de plus de 1 million d'habitants vont voir le jour en Chine. Ça va en prendre, des trains, pour desservir tout ce monde-là », dit Pierre Beaudoin, PDG de Bombardier.

15 ans, 100 nouvelles villes de plus de 1 million d'habitants vont voir le jour en Chine. Ça va en prendre, des trains, pour desservir tout ce monde-là », constate Pierre Beaudoin.

Cette forte et longue présence de Bombardier en Chine a d'ailleurs valu à Pierre Beaudoin de rencontrer en tête-à-tête, en février, le nouveau premier ministre de la Chine, Li Keqiang, quelques jours avant son assermentation officielle.

« J'ai été le premier PDG occidental à rencontrer le nouveau premier ministre. C'est lui qui m'a invité pour me dire qu'il respectait beaucoup Bombardier et qu'il nous souhaitait beaucoup de succès dans nos projets

futurs », relate, étonné lui-même, Pierre Beaudoin.

Depuis le début de l'année, le PDG de Bombardier s'est déjà rendu deux fois en Chine et il y retournera au moins trois autres fois en 2013.

Tout comme il se rend de plus en plus fréquemment en Afrique, où Bombardier a récemment ouvert au Maroc une usine dans le secteur de l'aéronautique qui fabrique des composantes pour son usine Short, en Irlande.

« J'arrive de l'Éthiopie et du Nigeria, et on constate bien que l'Afrique est en plein essor, mais qu'elle est très mal desservie au chapitre du transport, tant aérien que ferroviaire », souligne-t-il.

Le décollage de la C Series

JEAN-PHILIPPE DÉCARIE

Avec le lancement imminent de la nouvelle génération d'avions C Series, on a beaucoup dit que Bombardier allait maintenant s'attaquer au marché des géants de l'aéronautique, Boeing et Airbus. Pierre Beaudoin affirme pourtant qu'il ne cherche pas à faire la guerre à qui que ce soit. Il n'affiche pas pour autant de complexes face à ces deux poids lourds auxquels son entreprise se mesurera dorénavant.

L'annonce du report de six mois du premier vol de la C Series, en novembre dernier, a généré tout un tapage que le PDG ne s'explique toujours pas encore.

En décalant de six mois le vol inaugural du CS100, de décembre 2012 à juin prochain, Bombardier a semblé soudainement semer le doute dans la tête des analystes quant à sa capacité de mener à bon port sa nouvelle génération d'avions commerciaux.

« Tout le monde a fait le parallèle avec les importants retards que venaient de vivre Airbus et Boeing avec le lancement de l'A-380 et du 787. On a maintenu l'échéancier de décembre en sachant que certains fournisseurs ne seraient pas prêts, mais il fallait continuer de mettre de la pression sur tout le monde pour ne pas multiplier les retards », explique Pierre Beaudoin.

Pas de nouveau report

Le PDG de Bombardier est toujours pleinement confiant d'assister au premier vol d'essai en juin. Il assiste régulièrement à des réunions de mise à jour du programme et ses présidents chez Bombardier Aéronautique, Guy Hachey et Mike Arcamone, font des suivis biquotidiens de la progression de la situation.

Pierre Beaudoin est formel: il n'y aura pas de nouveaux retards et, espère-t-il, pas de problèmes post-lancement comme ceux que vit présentement Boeing avec ses nouveaux 787 cloués au sol.

« On est beaucoup plus habitués chez Bombardier de lancer de nouveaux produits que Boeing et Airbus ne l'étaient. Avant le 787, Boeing n'avait jamais confié le développement de certaines composantes à des fournisseurs externes. Nous, on l'a fait pour le Global, le Q400, le Challenger 300 depuis des années », souligne-t-il pour expliquer sa confiance quant à la suite des événements.

« Ça reste un exercice extrêmement complexe avec des défis technologiques énormes. Un avion, c'est 100 000 pièces qu'il faut assembler tout en s'assurant que ces pièces interagissent bien entre elles », convient-il.

Version plus longue

Il n'en reste pas moins que la plus importante entreprise industrielle québécoise a donné l'impression de vouloir attaquer directement le marché de Boeing et Airbus en dévoilant, le mois dernier, une version à plus haute densité de son CS300 qui pourra accueillir jusqu'à 160 passagers.

« Ça a été perçu comme ça, mais on a toujours dit qu'on pouvait offrir cette version à plus haute densité pour les transporteurs au rabais. Boeing et Airbus ne se sont pas occupés de renouveler leur offre pour le marché des appareils de 100 à 150 passagers.

« Nous, on a décidé de s'occuper de ce segment de marché et on estime que les transporteurs aériens commanderont jusqu'à 7000 de ces appareils au cours des 20 prochaines années », dit le PDG de la multinationale.

TERRAINS DE L'ANCIEN PROJET LAC-MIRABEL

Poursuite de 53 millions contre le vendeur

ANDRÉ DUBUC

Le grand projet Lac-Mirabel a beau être mort et enterré, il continue de faire couler de l'encre. Le 4 avril, un acheteur éconduit a lancé une poursuite contre l'Américain Sheldon Gordon et certaines de ses sociétés pour 53 millions de dollars. Il leur reproche d'avoir vendu les terrains convoités en bordure de l'autoroute 15 à un tiers en dépit de l'existence d'une promesse d'achat acceptée et négociée liant les parties.

Cette poursuite est un nouveau chapitre au livre des péripéties qu'a connues ce terrain

vacant, l'un des plus en vue de la région montréalaise.

Il s'agit du lieu qui devait recevoir le fameux projet Lac-Mirabel du promoteur Rubin Stahl, concepteur du West Edmonton Mall, auquel s'est joint Sheldon Gordon, du Gordon Group. Lors de sa première annonce en 2004, le projet proposait un lac artificiel, un aquarium couvert, un centre de divertissement et un mail commercial de 2 millions de pieds carrés. Rien de tout cela n'a vu le jour.

Le 21 mai 2012, Simon Property Group, Calloway REIT et SmartCentres ont annoncé la construction d'un Premium

Outlet Center sur ces terrains. Dans sa première phase, le projet prévoit 80 magasins pour un total de 350 000 pieds carrés. Simon Property est l'une des plus importantes sociétés immobilières du monde, tandis que Calloway est une fiducie de placement immobilier canadienne et SmartCentres, un propriétaire et promoteur de centres commerciaux, avec plus de 200 réussites à son actif.

Droit de premier refus

Dans sa poursuite, dont les allégations n'ont pas été prouvées en cour, Ian Quint soutient avoir été roulé par Sheldon Gordon, de même que par ses propres partenaires Ray Junior Courtemanche et Daniel Proulx. Il leur réclame, grosso modo, la différence entre le prix auquel les terrains ont finalement été vendus et celui apparaissant dans son offre d'achat, soit 4,82\$ le pied carré.

M. Quint réclame aussi un dédommagement pour un lot de 910 000 pieds carrés pour lequel, affirme-t-il, il détient un droit de premier refus, droit qu'il n'a évidemment pas pu exercer en raison de la tournure des événements.

Ian Quint est directeur du développement, de la

construction et de la location de l'entreprise Quintcap, un promoteur de longue date sur la Rive-Sud, présidée par Ted Quint.

Joint au téléphone, Ian Quint s'est montré avare de commentaires. Son avocat n'a pas rappelé *La Presse*.

D'après les informations que *La Presse* a consultées, M. Quint voulait acquérir des terrains d'une superficie totale de 7,2 millions de pieds carrés, en collaboration avec Daniel Proulx et Ray Junior Courtemanche.

L'offre d'achat de M. Quint a été déposée le 25 novembre 2011 et elle a fait l'objet de négociations jusqu'au 1^{er} mai 2012, soutient M. Quint, quand l'essentiel des clauses et des conditions ont été acceptés par les deux parties. Le 3 mai, Sheldon Gordon a fait mention à M. Quint d'un détail technique à modifier. Dans un autre courriel le lendemain, M. Gordon confirmait, toujours selon la version de M. Quint, que l'accord était prêt, y compris les documents annexés.

Puis, ce fut le silence radio jusqu'au 22 mai quand M. Gordon a annoncé à M. Quint qu'il avait vendu à SmartCentres un lot de 2,2 millions de pieds carrés, destiné à recevoir des grandes surfaces.

M. Gordon a suggéré à *La Presse* de communiquer avec son procureur, George Pollock. « C'est une action dénuée de tout fondement, a dit au téléphone l'avocat du cabinet Davies. Il y aura une contestation qui sera déposée en temps et lieu, et c'est l'intention de mes clients de réserver leurs droits contre M. Quint pour tout dommage qu'ils pourraient subir à cause de l'action qui a été prise. »

Accord secret

Quant à MM. Proulx et Courtemanche, de l'entreprise Cité de Mirabel, M. Quint les accuse de l'avoir laissé tomber. Ceux-ci devaient, selon M. Quint, acheter la propriété de Gordon conjointement avec lui, avant d'essaimer la portion résidentielle du terrain, M. Quint conservant la portion commerciale. « Sans avis préalable, les partenaires résidentiels ont esquivé le plaingnier et ont préféré conclure un accord secret avec les vendeurs », lit-on dans la requête de M. Quint.

Le cabinet Fasken Martineau, avocat de Cité de Mirabel, propriété de Daniel Proulx et Ray Courtemanche, n'était pas disponible hier. Des commentaires sont attendus lundi.

LES GRANDES ÉTAPES

Mars 2000

Trois promoteurs annoncent un immense centre commercial de plus de 350 millions offrant 200 magasins le long de l'autoroute 15, à Mirabel. Un projet qui n'aura pas de suites.

Septembre 2004

Le promoteur Rubin Stahl et le Gordon Group veulent investir 350 millions dans la construction de l'ensemble récréo-commercial baptisé Lac-Mirabel. Le projet couvre un terrain de 14 millions de pieds carrés et comprend un lac artificiel, un aquarium couvert, un centre de divertissement et un mail commercial. Le projet passe à 425 millions trois mois plus tard.

Mai et juin 2007

Gordon Group achète les terrains et s'associe avec la banque d'affaires Morgan Stanley pour réaliser le projet, qui a pris un virage vert (et sans aquarium), mais qui accuse un retard d'un an et demi.

Mai 2010

Après la crise financière, le projet est revu à la baisse. On parle maintenant de magasins d'usine.

Mai 2012

Simon Property Group, Calloway et SmartCentres annoncent la construction d'un complexe de Premium Outlet Center à Mirabel.

Décembre 2012

Simon et ses partenaires achètent des terrains de 2,2 millions de pieds carrés du Gordon Group pour 19,5 millions. Les promoteurs résidentiels Ray Junior Courtemanche et Daniel Proulx, regroupés sous le nom Cité de Mirabel, achètent un total de 2,2 millions de pieds carrés du Gordon Group pour 15 millions, avec un solde de prix de vente de 13,5 millions.

Février 2013

Cité de Mirabel dévoile son projet: 2000 logements, dont 168 condos, 37 immeubles de 4 et 8 étages, une résidence pour personnes âgées et 320 maisons.

4 avril 2013

Le promoteur Ian Quint poursuit Sheldon Gordon et Cité de Mirabel pour 53 millions au sujet de la vente des terrains de Mirabel.



Le Gordon Group, qui est visé par la poursuite, était l'un des promoteurs du projet Lac-Mirabel, dont une maquette avait été dévoilée en 2005.

LA PRESSE AFFAIRES

MARCHÉ DU CARBONE

La Californie et le Québec finalement liés

C'est fait. Après des mois de suspense qui faisaient planer une incertitude sur le marché du carbone au Québec, le gouverneur de la Californie a finalement annoncé cette semaine son intention de lier les marchés québécois et californien. Cette étape donne le véritable feu vert à Québec pour démarrer ses activités, et une première distribution de crédits de carbone est maintenant prévue au Québec. Explications.

PHILIPPE MERCURE

Q Que s'est-il passé exactement?

R Le gouverneur de la Californie, Jerry Brown, a rendu un « avis favorable » à la liaison des marchés du carbone du Québec et de la Californie. Tout indique que le règlement qui officialisera cette liaison sera adopté vendredi prochain en Californie.

La liaison entre les marchés québécois et californien aurait dû être une simple formalité administrative et être confirmée l'été dernier, mais une loi en Californie a obligé les autorités locales à obtenir d'abord l'autorisation du gouverneur, ce qui a engendré d'importants retards.

Q De quels marchés du carbone parle-t-on?

R Le Québec et la Californie sont les deux seuls gouvernements à participer actuellement à la Western Climate Initiative, un marché du carbone qui, à terme, devrait

regrouper d'autres provinces canadiennes et États américains. L'idée est d'obliger les grands émetteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les gouvernements distribuent des « droits de polluer » à leurs entreprises et en diminuent le nombre accordé chaque année. Les émetteurs qui n'ont pas suffisamment de droits pour couvrir leurs émissions peuvent soit réduire leurs émissions, soit acheter des crédits sur le marché.

Q Quelles sont les conséquences de cette annonce?

R « C'est une excellente nouvelle, commente Roger Fournier, vérificateur spécialisé en gaz à effet de serre à la tête de Carbon Quantum. Tant que les marchés n'étaient pas liés, il y avait une incertitude pour les entreprises du Québec à savoir si le marché du carbone allait vraiment se mettre en place. Là, on vient de lever cette incertitude. »

Selon M. Fournier, le marché du Québec était trop petit pour fonctionner en vase clos.



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE

L'idée du marché du carbone est d'obliger les grands émetteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les gouvernements distribuent des « droits de polluer » à leurs entreprises et en diminuent le nombre accordé chaque année.

La liaison avec la Californie était donc essentielle à sa survie.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a qualifié la nouvelle de « décision importante ». Selon Québec, il faudra cependant attendre le 1^{er} janvier 2014 avant que les marchés du Québec et de la Californie ne soient « pleinement liés ».

Q Que va-t-il se passer maintenant?

R Même s'il a officiellement lancé son marché du carbone le 1^{er} janvier dernier, le Québec attendait la liaison avec la Californie pour émettre des crédits de carbone sur le marché. La Californie, de son côté, a déjà tenu deux mises aux enchères de crédits de carbone.

À la suite de l'annonce californienne, Québec a tenu jeudi une première enchère pilote qui a permis aux participants de se familiariser avec les processus.

Le gouvernement du Québec a aussi confirmé à *La Presse Affaires* qu'une première distribution gratuite de crédits de carbone sera effectuée le 1^{er} mai prochain.

« Ça marquera, au Québec, le début des transactions sur le marché », dit le MDDEFP.

VENTES DU Z10

BlackBerry dément des retours massifs et demande une enquête

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le groupe canadien BlackBerry a qualifié hier de « faux » un rapport d'analyste affirmant que son nouveau téléphone intelligent Z10 faisait l'objet de retours massifs depuis sa mise en vente, et demandé l'intervention des autorités de la Bourse au Canada et aux États-Unis.

Les ventes du Z10, avec lequel le groupe joue sa survie, « sont conformes aux

attentes et les données que nous avons reçues de nos partenaires fournisseurs de services et détaillants montrent que les clients sont satisfaits de leurs appareils », a indiqué dans un communiqué le PDG de BlackBerry, Thorstein Heins.

L'action de BlackBerry a chuté de plus de 7 % jeudi à la Bourse de Toronto, un recul que le groupe a attribué à la publication d'une note du cabinet de recherche et

d'investissement américain Detwiler Fenton indiquant que le Z10 faisait l'objet de retours anormalement élevés de la part des acheteurs.

« Dans plusieurs cas, les retours excèdent maintenant les ventes, un phénomène que nous n'avons jamais vu auparavant », a écrit Detwiler Fenton dans cette note citée hier par des médias canadiens.

BlackBerry et Verizon Wireless, plus grand fournisseur de services télécoms aux États-Unis, ont réfuté ces affirmations.

BlackBerry souligne que Detwiler Fenton a refusé de lui remettre une copie du rapport ou de partager avec lui la méthodologie qu'il a employée, et ce, même après que le fabricant eut qualifié ses conclusions d'« absolument fausses ».

« Ces commentaires faux et trompeurs concernant les taux de retour d'appareils aux États-Unis nuisent à BlackBerry et à ses investisseurs, et nous demandons aux autorités appropriées au Canada et aux États-Unis d'ouvrir immédiatement une enquête », a indiqué le patron des services juridiques de BlackBerry, Steve Zipperstein.

Une requête formelle sera déposée dans les prochains jours auprès des gendarmes de la Bourse au Canada et aux États-Unis, a-t-il précisé.

« Nous avons confiance dans notre méthodologie et nous sommes ouverts à toute enquête de la part des régulateurs », a déclaré pour sa part la conseillère juridique générale de Detwiler Fenton, Anne Buckley, en soulignant que d'autres cabinets de recherche sont arrivés à des conclusions « similaires » à propos du Z10.

Le cabinet a également tenu à préciser dans un communiqué qu'aucun de ses employés « n'a d'intérêt financier dans BlackBerry ».

BlackBerry, qui a été dépassé par l'iPhone d'Apple et les appareils utilisant le système d'exploitation Android de Google, a lancé à la fin de janvier un nouveau téléphone intelligent à écran tactile, le Z10, qui n'est cependant offert que depuis trois semaines aux États-Unis.

BlackBerry a indiqué à la fin de mars avoir livré environ 1 million de Z10 en février dans une vingtaine de pays, dont le Canada et le Royaume-Uni, un chiffre conforme aux attentes des analystes.

L'action du groupe de Waterloo, au sud-ouest de Toronto, était en légère hausse (+1 %) en Bourse hier matin.



PHOTO SHANNON STAPLETON, ARCHIVES REUTERS

Les ventes du Z10 « sont conformes aux attentes et les données que nous avons reçues de nos partenaires fournisseurs de services et détaillants montrent que les clients sont satisfaits de leurs appareils », a indiqué hier le PDG de BlackBerry, Thorstein Heins.

AFFAIRES 700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
CHEZ SUZETTE CRÊPES ET FONDUES
Franchise maintenant disponible.
Contacter Maxime 514-874-1984.

715 FINANCEMENT
1-514-241-7000 **Sécur Finance**
Prêts hyp.: rés., locatifs, comm., construction
www.securfinance.com

1^{ÈRE} / 2^E HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

ACHAT, vente, prêt sur gage.
Bijoux, or, diamants, montres.
Second'Or 514 240-6566.

ArgentDirect.com Prêt de 500\$+ en 1h
Sans enquête de crédit *1-888-374-5777

715 FINANCEMENT
MULTI-LOGEMENTS - HYPOTHÈQUES
À 2.80% / 5 ans. Pour les services d'un courtier. Laurent Donnadieu 514-910-4141

RECHERCHE de capital pour prêt hyp. privé, max. 70% de la valeur, bon rendement. Sécuritaire. Idéal Finance, Laurent 450-438-6492.

716 SERVICES SPÉCIALISÉS
GRAPHISTE d'expérience recherche clientèle mature pour relation mutuellement bénéfique. Normand Bastien.com

725 TENUE DE LIVRES, IMPÔT
EXPERT COMPTABLE FISCALITÉ, travaillant Ministère Rev., 45 ans exp., particulier, autonome, corporatif, **problème d'impôt** • 514-352-9603

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 15 AVRIL

Ind. Empire manufacturier (É.-U.)
avril: **7,0**
mars: **9,24**

Charles Schwab BPA IT: **16,6**US
Citigroup BPA IT: **1,17**US

JEUDI 18 AVRIL

Indicateur avancé (É.-U.)
mars: **0,1**
fév.: **0,5**

Ind. de la Fed de Philadelphie (É.-U.)
avril: **3,3**
mars: **2,0**

Transforce BPA IT: **27,6**

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

			9	8	4			
			2			8		
	6				5			
7			1					3
					3		5	
				8	5			1
8								2
9			6			1	7	
1			3	4				

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

7	9	3	8	2	4	5	6	1
2	5	4	6	1	7	3	9	8
1	6	8	9	5	3	7	4	2
9	2	7	4	6	1	8	5	3
8	4	1	3	9	5	2	7	6
6	3	5	7	8	2	4	1	9
4	7	2	1	3	6	9	8	5
5	1	9	2	4	8	6	3	7
3	8	6	5	7	9	1	2	4

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2564

Par Fabien Savary

2563

PARADIS FISCAL

Le cas de l'ex-PDG de Steinberg

FRANCIS
VAILLES
CHRONIQUE

Ceux qui ont plus de 30 ans se rappellent tous Steinberg. La vénérable institution a implanté le concept des supermarchés au Québec et fait le bonheur des consommateurs pendant plusieurs années. « Oui, Steinberg est de votre côté », disait la pub.

La chaîne a connu des difficultés après la mort de son patron Sam Steinberg, en 1978, notamment en raison des tensions entre ses trois filles héritières. Elle a repris du poil de la bête lorsqu'un certain Irving Ludmer a pris la tête de l'organisation, au milieu des années 80. Steinberg est finalement disparue de la carte en 1992 après qu'un acquéreur appuyé par la Caisse de dépôt eut échoué à maintenir la chaîne en vie.

Toujours est-il que l'ex-président de Steinberg Irving Ludmer a aujourd'hui d'importants problèmes avec le fisc. Pendant des années, l'homme d'affaires a placé des fonds dans un paradis fiscal, les Bermudes, et le fisc a fait enquête, apprend-on dans une poursuite déposée récemment au palais de justice de Montréal.

Globalement, M. Ludmer se voit réclamer 41 millions de dollars par l'Agence du revenu du Canada et son équivalent au Québec, l'Agence du revenu du Québec. Plus de 28 millions sont demandés pour des impôts présumés impayés

depuis 2001, en incluant les intérêts. À cela s'ajoutent des pénalités de 13 millions pour « grossière négligence », est-il écrit dans la requête.

Je ne suis ni juge ni fiscaliste et je ne peux prendre position dans cette affaire. Cette cause démontre toutefois que les dossiers de paradis fiscaux sont plus complexes qu'il n'y paraît à première vue.

D'abord, présentons Irving Ludmer. L'homme qui approche les 80 ans n'est pas un bandit de grand chemin. Il est même fort respecté par Québec inc. Amateur d'art, Ludmer a longtemps été administrateur du Musée d'art contemporain,

dans des fonds alternatifs (*hedge funds*), rares à l'époque. Ces fonds communs sont pour la plupart nichés dans des paradis fiscaux parce que l'argent y fructifie à l'abri de l'impôt. En somme, il s'agit d'un genre de REER pour les riches.

Selon les règles de l'époque, le Canada récupérait l'impôt sur ces fonds lorsque les investisseurs rapatriaient leur argent au Canada ou encore s'ils quittaient le Canada. Le fisc était clément entre-temps, sauf si l'objectif principal du contribuable était de cacher de l'argent au fisc plutôt que de le faire fructifier.

En 1999, coup de théâtre, le fédéral propose de changer cette règle. Désormais, le fisc n'aurait plus à démontrer une tentative d'évasion fiscale, il aurait seulement à constater que l'argent est dans un paradis fiscal, essentiellement. Autrement dit, le fisc pourrait cotiser ce genre de contribuables beaucoup plus aisément.

Irving Ludmer se voit réclamer 41 millions de dollars par le fisc pour ses placements dans les Bermudes.

auquel il a donné un tableau d'Anselm Kiefer en 2009 qui vaut une fortune.

Dans une lettre cosignée avec d'autres personnalités en 2012, le Montréalais anglophone a pris position pour un réseau universitaire fort. La lettre à saveur nationaliste associe la vitalité du Québec au développement de ses universités. « Nous n'aurons jamais l'avantage du nombre, nous devons nous donner celui du savoir », est-il écrit.

Dans les années 80, Ludmer a investi une partie de son argent

Chez les fiscalistes, c'est le branle-bas de combat. Ludmer consulte alors ses experts de Montréal qui réorganisent ses affaires en 2001. Son argent outre-mer n'est alors plus détenu directement par des entreprises dont il est actionnaire, mais plutôt par un produit dérivé, est-il indiqué dans la requête. Le produit, détenu par St. Lawrence Trading (SLT), vient à échéance en 2016.

Cette restructuration jouera contre lui. En 2010, en effet, le gouvernement annonce qu'il ne mettra jamais en application la



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Irving Ludmer, ex-président de Steinberg, et collectionneur d'œuvres d'art, a des problèmes avec le fisc.

proposition de 1999. Autrement dit, pour cotiser, la démonstration d'évasion fiscale doit être faite. Or, dans le cas de Ludmer, le fisc considère après coup que la manœuvre de 2001 remplit ce critère d'évasion fiscale et que, ce faisant, Ludmer a voulu éluder de l'impôt, selon la requête déposée par M. Ludmer en Cour supérieure.

« Notre client est harcelé injustement. Il s'est toujours conformé à la loi et n'a rien à cacher », soutient son avocat Doug Mitchell, de la firme Irving Mitchell Kalichman.

La situation s'envenime à l'automne 2012. Un tiers apprend à Ludmer que Revenu Canada a demandé aux autorités des Bermudes des renseignements à son sujet concernant des questions de « criminalité fiscale ». La mention criminelle met M. Ludmer en fureur puisqu'elle nuit à sa réputation et fait peur à ses partenaires.

L'ARC lui aurait présenté ses excuses par la suite, selon la requête, mais le mal est fait. En mars 2013, Irving Ludmer et ses entreprises déposent une poursuite contre l'Agence du revenu du Canada et la ministre responsable, Gail Shea. Ils réclament 15,7 millions de dommages compensatoires et exemplaires, en plus des 28,2 millions d'impôts en litige, pour un total de 43,9 millions. « C'est un cas d'abus de pouvoir », soutient la requête.

Est-ce une tactique pour mettre de la pression sur le fisc ou une requête pleinement fondée? Est-ce une manière de colorer le dossier, par ailleurs débattu devant la Cour canadienne de l'impôt?

Je ne suis ni juge ni fiscaliste. Il reste que les dossiers de paradis fiscaux sont plus complexes qu'on le pense et qu'il faudra probablement des années de débats devant les tribunaux pour trancher.

Des « oreilles de lapin » pour iPad et le web

VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

De la télé en direct en tout temps sur le web et l'iPad? À New York, l'entreprise en démarrage Aereo offre depuis un an le signal de ABC, NBC, Fox, PBS et des autres chaînes généralistes sur le web, iPhone et iPad. Mais cette modernisation des « oreilles de lapin » dérange les télé généralistes, au point où certaines chaînes comme Fox menacent de migrer seulement sur le câble.

Fort de son succès à New York – où elle offre 31 chaînes de télé pour 8\$ par mois ou 80\$ par an –, Aereo rendra son service de télé en direct disponible ce printemps dans 22 autres villes américaines. Aereo ne songe pas à offrir son service à Montréal ou au Canada. « Nous n'avons pas de plan d'expansion au Canada », a indiqué Virginia Lam, porte-parole d'Aereo, à *La Presse Affaires*.

Aux États-Unis, les chaînes généralistes ont poursuivi Aereo. Sans succès: les tribunaux ont conclu à deux reprises qu'Aereo pouvait capter leur signal – disponible gratuitement à tout New-Yorkais possédant un téléviseur – et le retransmettre sur d'autres plateformes dans la région de New York.

Malgré ces échecs juridiques, les chaînes généralistes n'ont pas dit leur dernier mot. « Nous ne resterons pas assis pendant qu'on vole notre contenu », a dit Chase Carey, chef de l'exploitation de New Corporation (propriétaire du réseau Fox), au *New York Times* lors d'une

conférence la semaine dernière à Las Vegas.

Si Aereo ou toute autre entreprise décidait d'offrir le signal des chaînes généralistes (Radio-Canada, TVA, V, CTV et Global) dans des villes canadiennes, il aurait probablement les tribunaux de son côté. « À première vue, la retransmission du signal des télé généralistes est libre de droits », dit Claude Brunet, associé au cabinet d'avocats Norton Rose et spécialiste du droit d'auteur.

Régime canadien

Les lois canadiennes permettent aux distributeurs (ex: Bell, Vidéotron, Cogeco) de retransmettre le signal local des chaînes généralistes sans

leur autorisation. Le même principe pourrait s'appliquer à un distributeur sur le web.

Le régime canadien a failli changer en 2010 quand le CRTC a proposé de donner le droit aux télé généralistes de se négocier des redevances pour leur signal avec les distributeurs, mais la Cour suprême a rejeté cette proposition en décembre dernier dans un jugement divisé (5 juges contre 4). Durant le débat sur les redevances (entre 2008 à 2010), les chaînes généralistes francophones comme Radio-Canada, TVA et V demandaient alors des redevances, faisant valoir que leur signal avait une valeur pour les distributeurs.

Détail important: pour respecter la réglementation,

la retransmission d'une télé généraliste doit rester dans la région de sa station locale. Aereo demande ainsi une carte de crédit avec une adresse new-yorkaise, et son signal est seulement disponible dans la région de New York.

Actuellement, Radio-Canada, TVA et V diffusent

tous en direct sur le web une partie de leur programmation. Certaines émissions de Radio-Canada sont disponibles après leur diffusion sur le site TOU. TV, idem pour V sur son site web. TVA offre généralement ses émissions en vidéo sur demande plutôt que sur son site web.



UN PROJET D'ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE EN TÊTE ?

Microprogramme en Génie et
entrepreneurship technologique

- Formation offerte par Polytechnique Montréal
- Encadrement personnalisé du Centre d'entrepreneurship HEC-POLY-UdeM

Inscription pour le
trimestre d'automne

Date limite : **1^{er} mai 2013**

Programme subventionné par Défi Montréal (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles)

Information : www.hec.ca/entrepreneurship



L'avocat et homme d'affaires montréalais Michael Kastner a fait don d'un million de dollars (1 000 000 \$) à la cause Aide à l'enfance Canada, avec l'appui de la Fondation communautaire juive, en l'honneur du regretté Bernard Roy, c.r., Ad. E.

L'argent servira à financer la distribution de vaccins salvateurs et autres traitements destinés à combattre des maladies comme, mais ne se limitant pas à, la tuberculose et la diarrhée, qui frappent les enfants vulnérables vivant dans les pays en développement, où souvent se côtoient conflits et pauvreté.

L'avenir du système de retraite québécois

L'ICRA Québec vous convie à rencontrer en exclusivité les sept membres du comité d'experts présidé par M. Alban D'Amours !

Le 18 avril, de 14 h à 16 h 30 au Fairmont Le Reine Élisabeth

Inscription gratuite, par courriel seulement à : www.cpbi-icra.ca

Faites vite, les places sont limitées!



ICRA
RÉGION DU
QUÉBEC

20 TRUCS ET POUR RÉDUIRE

STÉPHANIE GRAMMOND

Il ne reste que 18 jours avant la fin de la saison des impôts. Rappelons-le, les contribuables ont jusqu'au 30 avril prochain pour transmettre leur déclaration de revenus au fisc. Mais connaissez-vous les nouveautés fiscales de l'année d'imposition 2012? Avez-vous utilisé tous les trucs pour maximiser vos crédits et déductions... et gonfler votre remboursement d'impôt?

Peut-être bien que non! Le quart des Canadiens avouent ne pas trop comprendre les rouages fiscaux du REER. Et le tiers des contribuables ne savent pas vraiment comment fonctionnent les crédits d'impôt sur les dons de bienfaisance, selon un récent sondage de BMO Nesbitt Burns. Astuces méconnues, oublis fréquents... Nous avons fait le tour avec trois experts: André Boulais, fiscaliste et auteur du guide *Réduisez vos impôts*, Johan Girard, porte-parole de H&R Block, ainsi que Stéphane Leblanc, fiscaliste associé chez Ernst & Young.



Familles

CRÉDIT POUR L'ACHAT D'UNE NOUVELLE MAISON

Économie: 625\$

Vous avez acheté une maison en 2012? Vous pouvez demander le crédit fédéral pour l'achat d'une première habitation, dans la mesure où vous n'avez pas été propriétaire occupant depuis 2008. «Le crédit est assez nouveau et les gens ne le connaissent pas encore beaucoup», dit Johan Girard. Dommage, car il procure une économie d'impôt instantanée de 625\$. De quoi acheter votre première tondeuse ou votre BBQ!

FRAIS DE GARDE ET ACTIVITÉS DES ENFANTS

Cours de chant, de natation, de ski... Ottawa donne un crédit pour les activités sportives et artistiques des enfants de 16 ans et moins, jusqu'à concurrence de 500\$ par type d'activité. À 12,5%, le crédit maximal est donc de 63\$ pour le sport et de 63\$ pour les arts. De plus, les frais de garde pour des enfants de 16 ans et moins donnent droit à un crédit d'impôt au provincial (sauf les frais des garderies à 7\$) et à une déduction au fédéral. Les camps de jour et les colonies de vacances entrent dans cette catégorie. Il y a souvent une partie des frais versés à une école privée qui est considérée comme des frais de garde, ajoute Stéphane Leblanc. Ne les oubliez pas!

FRAIS MÉDICAUX: ÇA VAUT LA PEINE!

Les gens ne conservent pas leurs reçus, convaincus que leurs dépenses ne seront pas suffisantes pour profiter du crédit non remboursable à Ottawa (12,5%) et Québec (20%). Mais ils oublient que les primes d'assurances qu'ils paient, souvent 2000\$ par famille, sont admissibles. Ça fait une bonne base! Ajoutez à cela les médicaments sous ordonnance, les lunettes, le dentiste, l'acupuncteur, le chiro, le psy, l'orthodontiste... Ça peut grimper vite! Si vous n'avez pas gardé le compte, demandez à votre pharmacien ou un autre spécialiste un relevé de vos débours annuels, suggère M. Boulais. Truc: au fédéral, il est plus avantageux de réclamer le crédit au nom du conjoint qui a les revenus les plus faibles, à moins qu'il ne paie pas d'impôt. N.B.: pour les personnes à faibles revenus, le crédit devient remboursable, ce qui signifie que vous y aurez droit même si vous ne payez pas d'impôt.

RAMQ: NE PAYEZ PAS EN DOUBLE

Tous les adultes qui ne sont pas couverts par une assurance collective doivent adhérer au Régime d'assurance médicament du Québec (RAMQ) qui coûte jusqu'à 529\$ par adulte. Cette prime annuelle s'ajoute à vos impôts. Si vous changez d'emploi et que vous perdez votre couverture d'assurance, il faut en aviser la RAMQ. Autrement, Québec risque de vous cotiser rétroactivement. Aïe! À l'inverse, certains contribuables paient en double, sans le savoir. Heureusement, il est aussi possible de récupérer les primes versées en trop à la RAMQ.

REER: N'EN METTEZ PAS TROP!

Parfois, il vaut mieux attendre pour déduire votre cotisation REER, surtout pour les contribuables à revenus plus modestes. Un exemple: vous recevez un héritage de 20 000\$. Comme vous avez beaucoup de droits de cotisation inutilisés, vous en profitez pour l'investir dans votre REER. L'argent va fructifier à l'abri de l'impôt. Mais si vos revenus sont relativement faibles, votre déduction pourrait être plus payante au cours des prochaines années. Par exemple, si vos revenus se situent entre 15 000 et 40 000\$, votre déduction ne rapportera que 28,5%, alors que si vos revenus sont entre 40 000 et 80 000\$, elle vaudra 38,5%, indique M. Leblanc.

DONS

Les dons à des organismes de bienfaisance donnent droit à un crédit fédéral-provincial combiné de 32,5% sur la première tranche de 200\$ et de 48,2% sur l'excédent. En combinant les dons des conjoints sur la même déclaration, vous atteindrez plus vite le seuil à partir duquel le crédit devient plus payant. Autre truc: si vous avez oublié de demander un crédit, ne vous inquiétez pas. Vous avez cinq ans pour le faire.

Étudiants



FAITES VOTRE DÉCLARATION!

Certains étudiants, sachant qu'ils n'ont pas d'impôts à payer, omettent de faire leur déclaration de revenus. Grave erreur! Ils se privent ainsi de beaucoup d'argent: crédit de TPS, crédit à la solidarité, crédit pour laissez-passer de transports en commun (transférable aux parents)... Faites votre déclaration!

DROITS DE SCOLARITÉ: AVANT QUE ÇA FONDE!

Économie: environ 975\$

Québec et Ottawa ont des crédits pour les droits de scolarité. Profitez-en en 2012. Québec vient d'annoncer qu'il réduira le crédit de 20 à 8%, à partir de 2013. Cette année, le crédit de 20% rapportera environ 600\$ pour un étudiant inscrit à l'université à temps plein. C'est sans compter le crédit fédéral de 12,5%. L'économie d'impôt est transférable aux parents ou reportable jusqu'à ce que vous ayez des impôts à payer. À la fin de vos études, n'oubliez pas ces précieux crédits. «J'ai déjà vu 25 000\$ inutilisés!», affirme M. Boulais. Si on a changé de comptable, on peut vite perdre le fil. Un conseil: «Regardez votre avis de cotisation. C'est une vraie mine d'or!», dit Mme Girard.

SOMME POUR LES ÉTUDES ET MANUELS

Économie: 465\$

En plus, Ottawa accorde une somme mensuelle forfaitaire pour les études (400\$) et les manuels scolaires (65\$). Les élèves et les étudiants qui fréquentent le collège ou l'université à temps plein ont droit à un crédit de 12,5% calculé sur un montant de 465\$ par mois d'études. Pour huit mois d'études, le crédit représente une économie d'impôt de 465\$. Pas besoin de fournir de facture.

QUEL INTÉRÊT?

Les intérêts sur les prêts étudiants donnent aussi droit à un crédit d'impôt fédéral (12,5%) et provincial (20%). Mais attention, les intérêts sur les prêts conventionnels (cartes, marge de crédit, etc.) contractés par un étudiant ne donnent pas droit à ce privilège.

NOUVEAUTÉS

VOS IMPÔTS



Travailleurs

ASSURANCE SALAIRE

Voilà un petit truc payant que beaucoup de travailleurs ne connaissent pas. Si vous êtes malade et que vous touchez de l'assurance salaire durant une partie de l'année, vous pouvez déduire de ce revenu les primes d'assurance salaire que vous avez payées à votre assureur au fil des ans, expose M. Boulais. Comment retrouver l'information? Demandez au service de paie de votre employeur.

AU BOULOT APRÈS 65 ANS?

Économie: jusqu'à 451\$

Tout nouveau en 2012: les gens de 65 ans et plus qui sont encore au boulot ont droit au crédit pour les « travailleurs d'expérience ». Québec calcule ce crédit sur la tranche de revenu de 5000 \$ qui excède 3000 \$. Bref, en gagnant 8000 \$ par année, vous obtiendrez l'économie maximale de 451 \$.

N'OUBLIEZ PAS L'ASSURANCE EMPLOI

Vous avez reçu de l'assurance emploi en 2012? Il faut ajouter ces revenus à votre déclaration. Mais souvent, le gouvernement n'envoie pas les feuillets par la poste. « Les gens doivent aller chercher leurs reçus sur le site web de Service Canada », insiste M^{me} Girard. Autrement, vous recevrez une cotisation-surprise plus tard... avec pénalités et intérêts en prime.

COTISATION PROFESSIONNELLE

Les cotisations à un ordre professionnel donnent droit à un crédit d'impôt de 20 % à Québec. Quand la cotisation est payée par l'employeur, les gens pensent qu'ils n'ont pas droit au crédit. Mais c'est faux! Ils y ont droit, souligne M. Leblanc.

MAINTIEN À DOMICILE

Économie: jusqu'à 4680\$

Les personnes de 70 ans et plus ont droit à un crédit remboursable pour le maintien à domicile. « J'ai vu des gens en résidence pour personnes âgées obtenir jusqu'à 3000 \$ », dit André Boulais.

Mais les gens qui restent à la maison peuvent aussi en profiter. Plusieurs dépenses sont admissibles, comme le ménage ou l'entretien du terrain (neige, gazon, haie, piscine, fenêtres, gouttières, cheminées... même l'installation de l'abri Tempo).

Tant que vous avez une facture, vous pouvez réclamer un crédit remboursable de 30 %. À partir de l'an prochain, ce taux grimpera graduellement jusqu'à 35 % en 2017. Comme le crédit s'applique sur des dépenses maximales de 15 600 \$ (21 600 \$ pour les personnes qui ne sont pas autonomes), vous pouvez obtenir un remboursement allant jusqu'à 4680 \$ (6480 \$ non autonomes).

Bémol: ce cadeau diminue lorsque le revenu familial excède 53 000 \$. Mais pour les personnes non autonomes, il n'y a pas de réduction.

Personnes âgées ou handicapées

AÎNÉS À LOYER OU EN CONDO

Économie: jusqu'à 108\$

Les aînés oublient souvent que leur loyer est aussi admissible au crédit pour maintien à domicile, jusqu'à concurrence de 600 \$ par mois. Le crédit de 30 % est appliqué sur 5 % du loyer. L'économie d'impôt peut donc atteindre 108 \$ par année. Pourquoi s'en priver? Encore plus méconnu: une partie de vos charges de copropriété est aussi admissible au crédit.

MAISON DE TRANSITION: DES FLEURS DU FISC

Nouveauté cette année: les personnes âgées de 70 ans et plus qui séjournent dans une maison de transition, à la suite d'une opération ou d'une maladie, peuvent demander à Québec un crédit remboursable de 20 % du coût du séjour pour une durée maximale de 60 jours. C'est un cadeau d'une valeur de 180 \$ si vous avez été hébergé dans un établissement public (15 \$ par jour) ou encore de 1200 \$ si vous avez séjourné dans une maison privée (environ 100 \$ par jour) pendant deux mois. Mieux que des fleurs!

DU NEUF POUR LES AIDANTS NATURELS

Économie: 250\$

Ottawa donne un nouveau coup de pouce aux aidants familiaux: un crédit de 12,5 % sur une somme de 2000 \$, qui procure une économie d'impôt de 250 \$. « Mais souvent, les gens ne se rendent pas compte qu'ils peuvent y avoir droit. Ils ne se voient pas comme des handicapés », explique M^{me} Girard.

Domage, car il existe une foule de programmes extrêmement payants pour les personnes handicapées et les proches qui prennent soin d'eux. Des milliers de dollars leur pendent au bout du nez. Pour tout savoir, consultez le *Guide des mesures fiscales* préparé par l'Office des personnes handicapées du Québec: <http://bit.ly/WCIMYp>

ACHAT OU LOCATION D'APPAREILS MÉDICAUX

Québec a aussi annoncé, dans son budget de 2012, un crédit d'impôt pour la location ou l'achat d'équipements pour assurer la sécurité des personnes de 70 ans et plus qui vivent à domicile: déambulateur, lit d'hôpital, GPS pour personne atteinte d'alzheimer, baignoires adaptées, etc. Le fisc rembourse 20 % des frais excédant 500 \$.

FRACTIONNEMENT DES REVENUS DE RETRAITE

Les couples peuvent fractionner leurs revenus de retraite, ce qui peut procurer un allègement fiscal de plusieurs milliers de dollars. Une vraie manne! Mais pour ceux qui font leurs impôts à la mitaine, les calculs sont très fastidieux. Pour optimiser l'avantage fiscal, un logiciel ou un comptable serait un bon investissement. Vous avez oublié de fractionner vos revenus au cours des dernières années? Il est possible d'obtenir les économies d'impôt rétroactivement.



PLUS-VALUE

POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS

« Nous pouvons faire croître notre économie et réduire notre déficit en même temps. »

– Barack Obama, lors du dévoilement de sa proposition de budget pour l'année 2014. Un double défi pour le président américain.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Gare au risque de tempête dans



MARTIN VALLIÈRES

Vague de froid glacial en Europe, inondations au Royaume-Uni, typhon meurtrier en Asie, sécheresse dans les Prairies céréalières aux États-Unis, ouragan dévastateur sur la côte atlantique jusqu'à New York.

L'année 2012 a été marquée par plusieurs intempéries d'une gravité inhabituelle, dans toutes les régions du monde.

On leur attribue au moins 180 milliards de dollars en « dommages économiques », un record. Et de cette somme, environ 70 milliards découlent de l'énorme ouragan Sandy qui a frappé la côte atlantique et la région de New York, lit-on dans le plus récent rapport sur les catastrophes naturelles de la société Swiss Re, de Zurich. Il s'agit de l'une des plus importantes firmes de réassurance du monde, à laquelle recourent la plupart des assureurs en dommages et responsabilités.

De l'avis d'experts du climat, de tels « événements météorologiques » très coûteux en vies humaines et en dommages

économiques risquent fort de se multiplier et de s'aggraver, même, avec le réchauffement climatique.

Certes, les hypothèses à ce sujet fluctuent encore beaucoup selon l'avancement des observations et des analyses climatiques.

Mais dans le milieu des affaires, la possibilité de perturbations climatiques accentuées au fil des ans émerge de plus en plus comme un autre facteur de risque dans la gestion des entreprises.

Par conséquent, les investisseurs au capital de ces entreprises ont tout intérêt à s'y intéresser aussi, tout comme ils surveillent déjà la bonne conduite de leur plan d'affaires.

Évaluation du risque

« Les gestionnaires de placements, surtout ceux qui travaillent en analyse fondamentale des entreprises, n'ont plus le choix: ils doivent considérer de plus en plus le risque climatique dans la planification et le suivi de leurs portefeuilles », résume Benoît Brillon, analyste financier certifié (CFA) et gestionnaire de placements chez Gestion de portefeuille Landry, à Montréal.

Cette évaluation du risque climatique demeure toutefois empirique, du moins tant que les analyses du changement climatique ne permettront pas de le chiffrer davantage.

« Ce ne peut pas encore être très méthodique comme analyse, sans modèles chiffrés et éprouvés comme les apprécients souvent les investisseurs, admet M. Brillon.

« Toutefois, le niveau d'information sur les risques climatiques progresse vite et c'est un devoir pour tout gestionnaire de placements de suivre ça et de l'incorporer graduellement dans ses plans à moyen et long terme. »

« Ce n'est pas parce qu'il y a encore peu de données sur l'impact économique du changement climatique qu'il ne faut pas commencer à en tenir compte », souligne pour sa part un gestionnaire de risque dans une importante société d'investissement à Montréal, qui préfère garder l'anonymat.

« On peut déjà voir que les avantages et les désavantages liés aux effets du changement climatique varient selon les secteurs d'activité et les régions où ils surviennent. Par ailleurs, nous savons déjà que ces effets du changement climatique ont tendance à se manifester encore d'une façon et à un moment auxquels nous nous attendons peu. »

Mais en attendant des scénarios plus « monnayables », du point de vue des investisseurs, la prévention devant le risque accru d'événements météorologiques émerge aussi parmi les responsabilités des conseils d'administration des entreprises.

Déclarations annuelles

Ce domaine est celui de la « gouvernance », c'est-à-dire l'ensemble des devoirs et responsabilités des administrateurs d'entreprise envers leurs actionnaires, leurs employés et leurs clients. Mais aussi la société et

l'environnement dans lesquels elles font affaire.

Parmi les critères de bonne gouvernance, l'analyse et la prévention des risques climatiques deviennent de plus en plus inévitables. Elles s'ajoutent à la gestion des risques environnementaux, déjà surveillée par des investisseurs et des actionnaires aux intérêts dits éthiques.

« L'enjeu des événements climatiques apparaît de plus en plus dans les déclarations annuelles de risques que les entreprises doivent faire auprès des autorités boursières, au Canada et aux États-Unis », explique Yvan Allaire, président de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP).

« Ça devient aussi une autre responsabilité des administrateurs devant les actionnaires en ce qui concerne la gestion des risques et des vulnérabilités qui peuvent toucher la valeur d'une entreprise. »

En contrepartie, souligne M. Allaire, les administrateurs d'entreprise doivent aussi moduler leurs efforts de prévention devant les grands événements climatiques pour éviter qu'ils musèlent leur plan d'affaires.

« C'est la notion de *black swan* [cygne noir] en gestion de risque. Il y a toujours des événements extrêmement rares dont les conséquences peuvent être graves. Il faut tenter de s'y préparer, certes. Mais si des administrateurs ou des actionnaires s'en préoccupent trop, ça peut devenir paralysant pour une entreprise et son plan d'affaires. »

Le risque climatique en quelques chiffres

179 milliards US

Dommages économiques causés par des catastrophes naturelles en 2012, la plupart des événements météorologiques.

70 milliards US

Pertes économiques attribuées à l'ouragan Sandy de 2012 sur la côte Est, des Antilles jusqu'aux Maritimes, et dont 35 milliards US ont été réclamés aux assureurs.

168

Catastrophes naturelles et météorologiques recensées dans le monde en 2012, trois fois plus qu'il y a 30 ans.

8000

Nombre de morts attribuées à des événements météorologiques exceptionnels survenus en 2012 dans le monde.

SOURCE: SWISS RE ECONOMIC RESEARCH (ZURICH)

demersbeaulne  **AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de : **PRAIZED MEDIA INC.**, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 402 - 460, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec).

AVIS est donné que **PRAIZED MEDIA INC.**, a fait cession de ses biens le 3 avril 2013 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **24 avril 2013, à 14 h 30**, au bureau du syndic, 1800, avenue McGill College, bureau 600, Montréal (Québec).

Montréal, ce 8^e jour du mois d'avril 2013.

DEMERS BEAULNE INC.

Tél. : (514) 878-9631 slachance@syndic.com

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

3D-5250-13-042

Service d'entretien paysager pour l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Les soumissionnaires peuvent obtenir plus d'informations sur cet appel d'offres en visitant le site Internet d'ADM à www.admtl.com.

CASILOC

APPEL D'OFFRES

LOT L-0551 – ESCALIER HUB – PHASE 2

REVITALISATION ET MAINTIEN DE L'ACTIF AU CASINO LAC-LEAMY

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'entreprise :

www.casiloc.com

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



Appel d'offres public

La Société de transport de Laval demande des offres pour :

2013-P-12 Fourniture de pièces diverses pour autobus

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Web du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca ou par téléphone au **1 866 669-7326**, à compter du **13 avril 2013**.

Pour tout renseignement relatif à cet appel d'offres, vous devez vous adresser au 450 662-5400, poste 8382.

Pour être valide et considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires de la Société, en **4 exemplaires papier** (1 original et 3 copies) et en **1 exemplaire électronique** (1 clé USB ou 1 cédérom), sous enveloppe cachetée, être conforme aux documents d'appel d'offres, adressée au Service de l'approvisionnement et reçue au plus tard le **8 mai 2013 à 11 h**, selon l'horodateur de la Société, au 2250 de l'avenue Francis-Hughes, à Laval. L'ouverture publique des soumissions suivra immédiatement.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

M^r Pierre Côté
Secrétaire corporatif



UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

Peu de spéculation dans l'immobilier résidentiel

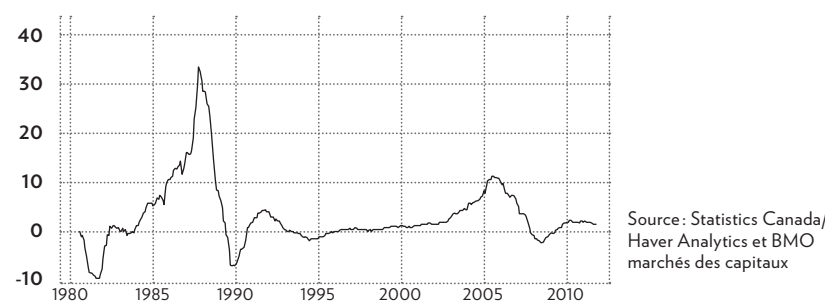
Les prix des maisons neuves étaient en hausse de 2,1% sur une base annuelle en février, selon les données de Statistique Canada. Ce rythme, le même qu'il y a un an, renforce la perception

que le marché de l'habitation atterrit en douceur. Pour s'en convaincre, mieux vaut s'attarder aux prix des terrains destinés à la construction résidentielle, qui captent mieux la présence de la

spéculation. Ils progressent d'à peine 1,6%. Les deux poussées récentes s'étaient brutalement corrigées par des récessions.

— Rudy Le Cours

VARIATION ANNUELLE DU PRIX DES TERRAINS DES MAISONS NEUVES (%)



vos placements!

Des fonds pour investir dans les changements climatiques

Il y a un nombre croissant de fonds d'investissement spécialisés pour les investisseurs qui manquent de ressources ou de temps pour choisir et gérer eux-mêmes les titres dans leur portefeuille. Eh oui, le changement climatique fait désormais partie des fonds spécialisés accessibles aux investisseurs!

Par l'entremise de fonds en gestion active, donc à frais plus élevés, mais aussi de fonds négociés en Bourse à tarifs réduits, ou FNB dans le jargon du placement.

Au Canada, les fonds gérés les plus clairement associés au changement climatique sont proposés par les filiales de deux grandes banques. Il s'agit du fonds « Global Climate Change » de la Banque Scotia, ainsi que le fonds « Sustainable Climate » de la Banque de Montréal/BMO.

Dans les deux cas, l'actif sous gestion est encore mince: 8,1 millions et 5,6 millions respectivement. Il est surtout investi en actions américaines et internationales. Par conséquent, les frais de gestion de ces petits fonds spécialisés sont relativement élevés, autour de 2,7%.

Pour trouver moins cher, les investisseurs peuvent se tourner vers des FNB qui, pour le moment, sont concentrés dans les titres liés à la gestion des eaux. Pourquoi?

Parce que c'est dans ce secteur que se multiplient les occasions d'affaires engendrées par les projets d'infrastructures rendus nécessaires pour parer aux effets du changement climatique, dans les zones d'habitation et d'agriculture vulnérables aux inondations.

Au Canada, la société iShares, filiale du groupe financier BlackRock, propose le FNB « iShares S&P Global Water Index » avec 25 millions en actif et un rendement au comptant de 2,6% par an. (TSX: CWW)

Dans les Bourses américaines, on trouve notamment le fonds « PowerShares Fund Water Resource Portfolio » (PHO), avec 897 millions en actif et un rendement au comptant de 0,7%, ainsi que le FNB « Guggenheim S&P Global Water Index » (CGW), qui s'affiche à 230 millions en actif et a un rendement au comptant de 1,9%.

En Europe, la filiale de fonds Lyxor du géant bancaire Société générale, de France, propose le FNB indiciel « Lyxor World Water ». Ce fonds de 83 millions d'euros en actif s'échange sur le marché Tradegate du groupe boursier allemand Deutsche Borse.

— Martin Vallières

En plus ou en moins

Les professionnels du placement sont unanimes: les gestionnaires d'entreprise et leurs actionnaires doivent de plus en plus se préoccuper de leur gestion du « risque climatique ».

Il s'agit du risque pour leurs activités, leurs actifs et leurs employés que posent les intempéries, dont l'intensité et la fréquence semblent s'accroître avec le changement climatique.

Évidemment, les hypothèses et les prévisions à ce propos fluctuent encore beaucoup. Mais de l'avis d'investisseurs professionnels, il est déjà possible de discerner les secteurs d'activités économiques qui seront avantagés ou non par les effets du changement climatique.

Quelques exemples:

Des secteurs désavantagés:

- > Activités dans les zones côtières et riveraines (commerce, immobilier, usine)
- > Assureurs en dommages et responsabilités
- > Transporteurs (air/terre/mer)
- > Tourisme et voyage
- > Cultures agricoles en climat chaud
- > Constructeurs de véhicules et fabricants d'équipements à fortes émissions de polluants atmosphériques
- > Producteurs pétroliers (baisse de revenus et de perte de valeur des réserves en cas de restrictions environnementales)
- > Marché des appareils et des énergies de chauffage

Des secteurs avantagés:

- > Production d'énergies dites « vertes », à peu ou pas d'émissions atmosphériques
- > Constructeurs de véhicules et fabricants d'équipement à très faibles émissions atmosphériques
- > Cultures agricoles en climat tempéré
- > Transports collectifs à faibles émissions atmosphériques
- > Fournisseurs d'intrants et commerçants (courtiers) en denrées agricoles
- > Gestion des eaux: traitement, canalisation, confinement, etc.
- > Marché des appareils et des énergies « vertes » de climatisation/ventilation
- > Industrie de l'enveloppe du bâtiment (architecture et génie, matériaux, installateurs et réparateurs)

— Martin Vallières

SUR LE RADAR

Chaque samedi, un financier répond à nos questions. Il donne sa lecture des marchés, offre son point de vue sur la Bourse et lance quelques conseils d'investissement. Cette semaine, **Philippe Hynes, de Tonus Capital.**

De moins en moins d'aubaines

RICHARD DUFOUR



Quel est l'événement le plus significatif des derniers jours?

Je regarde surtout les résultats des sociétés et les décisions prises par les gestionnaires. Cette semaine, la firme Dealogic rapporte que le premier trimestre est celui durant lequel les fonds d'investissement privés ont vendu le plus de leurs positions dans des entreprises en Bourse. Un total de 20,5 milliards de dollars sur 50 transactions. Les fonds privés n'ont pas toujours raison, mais chose certaine, avec leurs positions importantes, ils siègent aux conseils et sont au courant des développements internes (c'est pourquoi ils doivent soumettre des documents réglementaires quand ils vendent). Ces ventes significatives, combinées avec des données similaires quant au ratio vente/achat de titres de la part des dirigeants des sociétés durant le premier trimestre, montrent que ces initiés sont plus vendeurs qu'acheteurs.



Quel indicateur suivez-vous le plus?

L'évaluation des entreprises. Je regarde le multiple des profits du S&P 500 qui donne une bonne indication pour savoir si le marché est cher ou non. Au cours des 10 dernières années, la moyenne du multiple cours/bénéfices prévus du S&P 500 est de 14,5.

L'été dernier, ce ratio était à 12 et il y avait plusieurs aubaines. Nous sommes à 14,7, le marché n'est pas extrêmement surévalué, mais il y a moins d'aubaines. Je suivrai donc les révisions de profits au cours des prochaines semaines, alors que les entreprises rapporteront leurs résultats du premier trimestre et les prévisions mises à jour pour 2013. Actuellement, les profits anticipés pour le S&P 500 sont de 108\$. Il y a neuf mois, ces mêmes prévisions étaient de 112\$. En comparaison, la moyenne du multiple cours/bénéfices prévus du S&P/TSX est de 14 et nous sommes à 14,2, donc une légère surévaluation similaire aux marchés américains.



Que feriez-vous avec plusieurs milliers de dollars?

J'investirais la majorité dans des actions, principalement parce qu'à long terme, le rendement sur les actions est meilleur et aussi parce que les taux offerts par les obligations ne justifient pas le risque couru. Il est possible de perdre de l'argent avec des obligations.

Le marché étant raisonnablement évalué, il faut être sélectif et choisir des titres mal compris par le marché.

Shawcor, par exemple, car son environnement concurrentiel a changé depuis cinq ans, après que l'entreprise a acheté le deuxième acteur mondial.

PHI Helicopters est aussi mal suivie vu son faible volume de transactions, mais elle exploite des hélicoptères dans le golfe du Mexique et elle tire profit du nombre croissant de plateformes de forage dans le Golfe (de 25 à la fin de 2011, le nombre passera à 46 l'an prochain). D'ailleurs, le PDG vient d'acheter pour 15 millions de dollars d'actions.



Quel placement évitez-vous?

Les matières premières. Il est difficile d'y trouver des sociétés qui génèrent à long terme un bon rendement sur les capitaux investis. En particulier pour les sociétés qui cherchent de l'or, les rendements de ces composants importants du TSX 60 sont, au mieux, près de 10%, et ce, dans les bonnes années et avec un prix de l'or à 1500\$.

Les entreprises qui versent un dividende sont hautement surévaluées. On devrait plutôt regarder le ratio de la valeur totale de la société sur le flux de trésorerie libre. Certains de ces flux seront versés en dividende et d'autres seront réinvestis dans l'entreprise pour créer de la valeur.



Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus?

L'évaluation des entreprises et les anticipations élevées incluses dans le prix des titres.

L'économie américaine est correcte. L'économie canadienne a ralenti, mais elle est toujours en croissance. Et nous pouvons être persuadés que les politiques monétaires demeureront très favorables pour empêcher une récession. Mais je pense que c'est déjà reflété, ce qui limite le potentiel de gains. Le momentum a été bon dans les derniers mois, mais je crois qu'il faut être sélectif, quitte à patienter quelque peu ou à avoir une opinion un peu contraire. Je trouve encore des occasions, mais je reste patient. Plusieurs personnes sous-estiment que nous puissions avoir une correction de plus ou moins 10% avant que les investisseurs de valeur fassent un retour en force. Pour que je décide d'augmenter mes positions ou faire de nouveaux achats, les prix devront baisser, car je veux m'assurer d'acheter lorsque la marge de sécurité est grande.

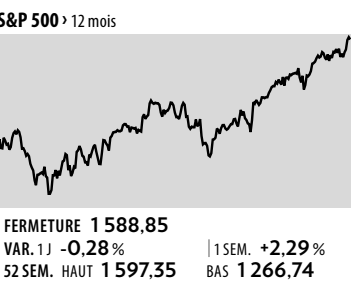


Depuis 2007, **Philippe Hynes** est gestionnaire de portefeuille et président de Tonus Capital. Auparavant, il a travaillé cinq ans chez Van Berkum. L'actif sous gestion chez Tonus s'élève à 25 millions de dollars.

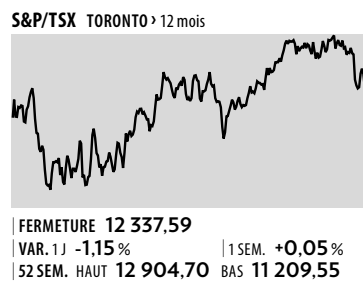
LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS



CANADA



TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
LIBERTY MINES (LBE)	102 200	0,03	25,00
THUNDERMIN RES. (THR)	181 167	0,03	25,00
TVI PACIFIC (TVI)	106 000	0,03	20,00
CROSSHAIR ENE. (CXX)	92 900	0,07	18,18
HANWEI ENERGY S. (HE)	9 180	0,15	15,38

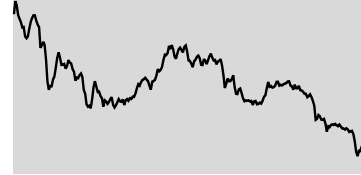
EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
SENVEST CAPITAL (SEC)	30 150	80,83	6,53
DOLLARAMA (DOL)	1 078 861	68,23	3,59
STELLA-JONES (SJ)	21 554	80,86	3,03
COUCHE-TARD (ATD.A)	3 254	57,09	0,97
LULULEMON ATH. (LLL)	151 708	70,50	0,91

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CRAIG WIRELESS S. (CWG)	56 000	0,05	-35,71
CALDWELL PARTN. (CWL)	267 020	0,71	-30,39
GLOBAL ALUMINA (GLAU)	2 500	0,05	-25,00
MALAGA (MLG)	44 000	0,02	-25,00
AVNEL GOLD MIN. (AVK)	222 000	0,20	-23,08

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
AGNIC-EAGLE (AEM)	1 569 690	36,12	-3,08
ROYAL GOLD (RGL)	16 724	61,34	-2,70
BARRICK GOLD (ABX)	10 477 840	22,94	-2,06
WEST FRASER TIMB. (WFT)	68 149	83,73	-2,02
NEWMONT MINING (NMC)	5 939	38,14	-1,91

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS

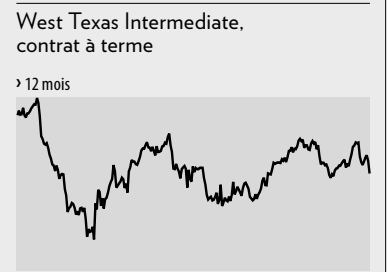


PLUS ACTIFS

PETROAMERICA (PTA)	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
PETROAMERICA (PTA)	5 916 350	0,29	-1,69
PRIMARY PET. (PIE)	5 818 105	0,07	0,00
STRATEGIC OIL (SOG)	2 752 781	1,30	1,56
MACDONALD M. (BMK)	2 536 800	0,03	-25,00
AURICANA (AUN)	2 511 345	0,56	-6,67
GOLDQUEST MIN. (GQC)	1 987 123	0,28	-32,10
PINECREST ENE. (PPY)	1 869 126	1,08	-1,82
RENEGADE PET. (RPL)	1 643 114	1,55	5,44
CORONET METALS (CRF)	1 519 630	0,08	-28,57
TTM RESOURCES (TTQ)	1 481 500	0,02	-25,00

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE



91,29 \$US

Pétrole	WEST TEXAS INT.	BRENT
Fermeture	91,29 \$US	103,11 \$US
Variation 1 JOUR	-2,22 \$US	-1,16 \$US
Variation 1 SEM.	-1,52%	-0,97%

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1A (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	19,47	-0,24	-1,22	1,25
S&P/TSX 60 (XIU)	17,73	-0,19	-1,06	1,60
S&P/TSX fin. (XFN)	24,35	-0,02	-0,08	4,42
S&P/TSX éner. (XEG)	15,35	-0,31	-1,98	-3,76
S&P/TSX or (XGO)	13,35	-0,85	-5,99	-34,14
Oblig. c. terme (XSB)	28,97	0,05	0,17	0,10
Oblig. l. terme (XBB)	31,56	0,06	0,19	1,32
S&P 500 (XSP)	18,20	-0,05	-0,27	14,75

CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
SANTÉ	1 103,45 pts	-1,12		2,01			
Atrium Inno. (ATB)	12,49	0,09	0,73	1,96	12,93	9,90	0,00
Theratechnologie (TH)	0,28	-0,03	-8,33	460	1,85	2,12	0,24
Valeant Pharma (VRX)	74,23	-0,39	-0,52	2 427	1,71	77,66	43,99
Paladin Labs (PLB)	49,30	-0,01	-0,02	22	-0,40	51,89	36,76
CONSOM. DISCRÉTIONNAIRE	1 184,85 pts	0,12		1,53			
Transat (TRZ.B)	5,26	-0,20	-3,66	279	4,57	6,69	2,79
Cogeco (CGO)	43,07	0,80	1,89	90	3,76	52,41	30,51
Magna (MG)	59,82	0,04	0,07	4 092	3,16	60,55	37,68
Quebecor (QBR.B)	44,76	0,76	1,73	1 604	2,31	46,28	32,30
Aimia (Aeroplan) (AIM)	15,44	0,00	0,00	3 287	1,51	16,63	12,08
Yellow Média (Y)	8,95	0,01	0,11	114	1,02	10,55	5,40
Gildan (GIL)	40,40	0,25	0,62	3 302	0,47	41,21	23,09
Rona (RON)	10,52	-0,08	-0,75	890	0,38	14,49	9,25
Tim Hortons (THI)	54,74	-0,04	-0,07	6 961	0,31	57,91	45,11
Dorel (DIL.B)	41,75	0,49	1,19	354	0,00	43,99	25,00
Astral Media (ACM.A)	48,84	-0,03	-0,06	2 377	-0,37	49,29	38,70
Cogeco Câble (CCA)	44,52	0,03	0,07	429	-0,40	51,11	34,45
Shaw (SJR.B)	24,20	-0,46	-1,87	10 799	-1,74	25,33	18,93
BMTc (GBT.A)	13,60	0,00	0,00	0	-2,16	20,40	12,58
Uni-Select (UNS)	19,15	-0,10	-0,52	144	-2,99	29,43	19,15
TVA (TVA.B)	9,20	-0,10	-1,08	17	-4,96	10,52	6,50
Reitmans (RET.A)	8,90	-0,08	-0,89	3 152	-5,02	15,47	8,80
Le Château (CTU.A)	2,51	-0,22	-8,06	105	-14,92	4,30	1,08
TÉLÉCOMS	1 171,21 pts	-0,01		1,52			
Telus (T)	70,20	0,55	0,79	4 788	1,92	72,01	57,16
Rogers (RCI.B)	51,74	-0,28	-0,54	6 928	1,69	52,75	34,75
BCE (BCE)	46,86	-0,10	-0,21	10 077	1,43	47,48	39,34
FINANCE	1 788,91 pts	-0,19		1,52			
Sun Life (SLF)	27,64	0,01	0,04	7 804	4,22	30,03	19,76
Banque Royale (RY)	61,60	0,31	0,51	24 681	3,32	64,92	48,70
Brookfield Asset (BAM.A)	38,46	-0,14	-0,36	5 621	3,28	40,29	30,40
IGM Financier (IGM)	44,99	0,39	0,87	1 496	1,83	46,78	36,81
Banque de Montréal (BMO)	63,21	0,09	0,14	14 127	1,77	64,70	53,15
Financière Manuvie (MFC)	14,33	-0,09	-0,62	13 595	1,63	15,75	10,18
Banque Scotia (BNS)	57,71	-0,19	-0,33	13 931	1,42	61,84	50,26
Cominar (CUF.U)	23,60	-0,02	-0,08	1 941	1,16	25,46	21,74
Banque Laurentienne (LB)	43,27	-0,19	-0,44	6 666	0,96	47,80	40,66
Banque TD (TD)	81,45	-0,41	-0,50	12 569	0,67	86,20	75,70
Banque Nationale (NA)	74,48	-0,45	-0,60	4 354	0,65	80,33	71,05
Ind. Alliance (IAG)	36,22	-0,23	-0,63	1 066	0,56	39,20	20,55
Power Corporation (POW)	26,05	-0,17	-0,65	4 769	0,12	27,81	21,70
Great-West (GWO)	26,41	-0,48	-1,79	4 296	-0,04	27,65	19,82
Financière Power (PWF)	28,66	-0,28	-0,97	2 457	-0,77	30,49	24,06
Banque CIBC (CM)	78,16	-0,19	-0,24	10 210	-0,95	84,99	69,13
CONSUMMATION COURANTE	2 224,35 pts	-0,01		1,52			
Lassonde (LAS.A)	88,52	1,34	1,54	9	8,88	89,32	67,50
Dollarama (DOL)	68,23	3,59	5,55	10 789	6,86	69,14	50,83
Couche-Tard (ATD.B)	57,05	0,15	0,26	3 902	3,24	57,95	32,87
Jean Coutu (PJC.A)	15,82	0,02	0,13	918	2,79	15,98	13,60
Metro (MRU)	64,44	0,82	1,29	3 088	2,55	65,74	49,60
Molson Coors (TPX.B)	52,21	0,21	0,40	9	2,35	53,55	39,01
Shoppers Drug Mart (SC)	44,10	0,05	0,11	4 614	2,23	44,37	39,32
Weston (George) (WN)	74,33	-0,20	-0,27	888	0,58	75,83	57,00
Loblav (L)	41,49	-0,59	-1,40	3 752	0,22	43,30	31,11
Saputo (SAP)	49,53	-0,19	-0,38	1 465	-1,06	52,15	39,76
INDUSTRIELLES	1 650,07 pts	0,00		1,44			
GLV (GLV.A)	3,00	0,00	0,00	165	22,95	3,35	1,53
Stella-Jones (SJ)	80,86	3,03	3,89	216	8,17	82,01	42,15
Transcontinental (TCL.A)	12,07	0,11	0,92	693	6,44	12,15	7,34
CAE (CAE)	10,37	0,18	1,77	13 785	4,75	11,10	9,32
Air Canada (AC.B)	3,25	0,00	0,00	14 031	3,83	3,40	0,82
Genivar (GNV)	24,21	0,05	0,21	591	2,98	26,78	18,73
Bombardier (BBD.B)	4,02	-0,01	-0,25	39 877	2,29	4,35	2,97
Canadien Pacifique (CP)	125,61	0,80	0,64	2 571	2,27	132,92	71,61
SNC-Lavalin (SNC)	43,49	-0,34	-0,78	4 254	2,23	49,85	34,36
Velan (VLN)	11,75	0,06	0,51	56	1,29	12,70	10,96
Canadien National (CNR)	99,11	0,34	0,34	4 512	0,77	106,46	77,67
Quinc. Richelieu (RCH)	39,87	-0,02	-0,05	15	-0,33	41,94	30,00
Transforce (TFI)	20,60	-0,20	-0,96	1 193	-0,63	23,17	16,06
WestJet (WJA)	24,81	0,03	0,12	8 389	-0,76	25,44	13,58
Chorus Aviation (CHR.B)	3,87	-0,06	-1,53	1 555	-2,27	4,71	2,77
SERVICES PUBLICS	1 913,58 pts	-0,80		1,03			
Brookfield Renew. (BEPLU)	30,65	0,00	0,00	501	2,03	32,02	26,41
Can. Utilities (CU)	79,51	-0,86	-1,07	576	0,65	81,13	63,11
Valener (VNR)	16,17	0,07	0,43	171	0,06	16,47	14,60
Innervex (INE)	9,86	-0,05	-0,50	676	-0,20	11,27	9,33
ÉNERGIE	2 667,41 pts	-1,53		0,86			
Encana (ECA)	19,77	0,10	0,51	15 332	3,45	23,86	17,41
Husky Energy (HSE)	28,73	-0,65	-2,21	5 121	2,24	32,34	22,04
Enbridge (ENB)	46,23	-0,06	-0,13	8 085	2,05	47,93	37,74
Talisman Energy (TLM)	11,98	-0,25	-2,04	14 820	1,35	14,69	9,72
Transcanada (TRP)	48,51	-0,26	-0,53	7 503	7,23	50,08	41,47
Can Natural Res. (CNQ)	31,28	-1,21	-3,72	22 093	0,81	34,88	25,58
Cenovus (CVE)	30,43	-0,51	-1,65	11 654	0,26	36,68	29,27
Canadian Oil Sands (COS)	20,						